



Dénomination A.M. AUDIT ET CONSEIL

N° Gestion 2006B01828 - N° Identification : 490544806

Dépôt N° 12769 du 01/12/2010

Acte N° 1/1 RAPPORT CR/CPTES TRANSFORM. STE (le 29/11/2010)

Séparateur Geide édité le 01/12/2010

Paramètre 1 Greffe

7802

Paramètre 2 : Numéro de gestion

2006B01828

Paramètre 3 Type de document

ACTES

Paramètre 4 Millésime

2010

Paramètre 5 Référence document

127691

Paramètre 6 Nombre de pages

0

Paramètre 7 Mode de copie

Avec écrasement

A.M. AUDIT ET CONSEIL
AMAC
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 Euros
38, Avenue Lacour
95210 SAINT GRATIEN
490 544 806 RCS PONTOISE

06B1828

12263

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

A.M. AUDIT ET CONSEIL
AMAC

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

CE2CA

Compagnie Européenne de Commissariat aux Comptes et d'Audit
130, Rue de Courcelles – 75017 PARIS
Tél. 01.47.66.96.10 Fax 01.46.22.37.85

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie de Paris
SAS au Capital de 10.000 € - 423 934 405 RCS PARIS – SIREN 423 934 405 00014 - APE 6920Z



Compagnie Européenne de Commissariat aux Comptes et d'Audit

130, Rue de Courcelles – 75017 PARIS

Tél. : 01.47.66.96.10

Fax : 01.46.22.37.85

Email : t.mathou.seec@wanadoo.fr

A.M. AUDIT ET CONSEIL

AMAC

SARL au Capital de 1.000 Euros

38, Avenue Lacour

95210 SAINT GRATIEN

490 544 806 RCS PONTOISE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A.M. AUDIT ET CONSEIL
AMAC
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Madame, Monsieur,

En exécution de la mission de Commissaire à la Transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, par décision unanime des associés en date du 2 Novembre 2010, nous avons établi le présent rapport en vue de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composants l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés, et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons effectué nos travaux en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Cette doctrine requière la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il n'y a pas d'avantages particuliers stipulés.

En application de l'article L. 223-43 du Code de commerce, nous avons également établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons effectué nos travaux en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Cette doctrine requière la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à Paris,
Le 29 Novembre 2010

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Thierry MATHOU, is written over the date and extends downwards towards the name.

Thierry MATHOU
Commissaire aux Comptes